19

ETES vo
ne faut p
la parole
rifiée par
Monsieu

REV. M

Vous
de l'Egl
dont Die
leuse lu
que vous
Je naq
Romains.
longtems
éternelle.
fondeme
Romaine
Je véc
pêché.
écriture ;
l'avait d
sant à l'
même ig
stitieuses
Il y a
je posséd
cœur à s
divine p
profonde
a plu de
cin qui
et je vou
Plus
vérité, e
Pourquo
notre Se
Pourquo
Sainte,
découve
sance et
Prêtres
dans sa
Jean v.
Ces com
instrui
maison
valles d
comme
front e

19

A. W. P.

LE CATHOLIQUE CANADIEN.

Etes vous du nombre de ceux qui soutiennent le principe qu'il ne faut pas distribuer la Sainte Bible au peuple, et qui empéchent la parole du Seigneur d'avoir un cours libre afin qu'elle soit glorifiée par tout? Lisez la lettre suivante, contenant la conversion de Monsieur Jacques Reeves de Quebec.

Rev. Monsieur,

Vous m'avez demandé les causes qui m'ont porté à me séparer de l'Eglise Romaine et vous désirez d'être instruit des moyens dont Dieu s'est servi pour me faire passer *des ténébres à sa merveilleuse lumière*, je m'empresse de vous faire en peu de mots le reçit que vous désirez.

Je naquis à Montréal en 1777. Mon père et ma mère étaient Romains. Je fus baptisé et instruit dans l'Eglise Romaine, et longtems je crus être dans le véritable chemin qui conduit à la vie éternelle. Mon espérance ne reposait pourtant sur aucun autre fondement que celui de l'Eglise Romaine, savoir que l'Eglise Romaine est la seule chose sur la quelle on doit se reposer.

Je vécus ainsi plusieurs années dans un état d'ignorance et de pêché. Je possédais cependant depuis plus de trente ans la Sainte écriture; mais je m'abstenais de la lire, *car mon Prêtre me l'avait defendu, ainsi que de la montrer à mes enfans.* Obeissant à l'homme plu-tôt qu'à Dieu je restai tout ce temps dans la même ignorance et la même impiété, adonné à des pratiques superstitieuses, et ignorant les pures doctrines de l'Evangile.

Il y a environ deux ans, je pris la résolution de lire la Bible que je possédais, et chaque jour je bénis Dieu de ce qu'il a porté mon cœur à sonder les écritures et m'a appelé à la connaissance de sa divine parole: chaque jour je le bénis de ce qu'il m'a revelé la profonde misère de mon âme, mais en même tems de ce qu'il lui a plu de me faire cette grace, de me conduire au véritable médecin qui nous crie *venez à moi, vous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.*

Plus j'étudie la Sainte écriture, plus mon cœur s'ouvre à la vérité, et je reconnais les erreurs de l'église que j'ai quittée.— Pourquoi m'empéchait on de puiser à la *source des eaux vives* que notre Seigneur *donné sans argent à tous ceux qui les desirent.* Pourquoi l'Eglise Romaine empêche-t-elle la lecture de l'écriture Sainte, si ce n'est par ce qu'elle craint que ses erreurs soyent découvertes par des hommes accoutumées à croire sans connaissance et sans raison. Gardez vous de lire ce livre nous disent les Prêtres de cette église; mais Dieu nous dit par le Saint esprit dans sa parole, *Enquerrez vous diligemment des écritures,* Jean v. 39, *car ce sont elles qui conduisent à la vie éternelle— Ces commandements que je vous donne aujourd'hui, vous en instruirez vos enfans: vous les méditerez assis dans votre maison; marchant dans les chemins; la nuit dans les intervalles du sommeil, du matin à votre reveil. Vous les lirez comme une marque dans votre main. Vous le porterez sur le front entre vos yeux—Vous les écrirez sur le seuil et les*

poteaux de vos maisons, (Deut. vi. 6.*) et en Josué* 1-8. *Que le livre de cette loi soit continuellement en votre bouche, ayez soin de le méditer jour et nuit, afin que vous fassiez ce qui y est écrit. Les Apôtres recommandaient à tout le monde de lire l'écritures.* Ainsi *Coloss. iv.* 16. *Lorsque cette lettre aura été lue parmi vous ayez soin qu'elle soit lui aussi par ceux de Laodicée, et qu'on vous lise de même celle des Laodiciens—(Esaïe xxxiv.* 16.*) Cherchez et lisez avec soin dans le livre du Seigneur.* Voyez aussi Actes viii. 27 23. L'Ethispien n'était point un prêtre, c'était un laïque.

Lès Prêtres de Rome peuvent avoir leurs raisons pour derober la Bible aux âmes qui ont faim et soif de la justice qui vient d'enhaut. Moi j'ai mes raisons pour croire la parole de Dieu plutôt que les discours mensongers des hommes qui altérent la vérité. Cela m'a affermi dans ma croyance, parceque St. Pierre predit, 2 Epitre, c. 2, v. 3, que "de faux docteurs, poussés par l'avarice, feront un trafic des âmes par des paroles artificieuses."

Aussitôt qu'on remarqua le changement qui s'était opéré en moi, des hommes assez simples pour croire des fâble vinrent me raconter des miracles, des prodiges produits par leurs pretendus Saints dans leurs églises, comme si c'était la première fois que j'entendais parler de ces sortes de choses. Dieu m'a appris par sa parole *qu'il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir Jesus Christ le juste, qui s'est offert une seule fois en sacrifice pour sauver les pêcheurs, et qui est toujours puissant pour sauver pleinement ceux qui s'approchent de lui par la foi;* Ainsi j'ai renoncé au culte des Saints, comme à un culte impie puisque il dérobe au seul médiateur que nons ayons, la gloire qui lui est düe. J'ai renoncé à la messe, puisque le Christ ressuscité ne meurt plus qu'il n'est mort q'une fois, pour le salut de mon âme et de celle de tous ceux qui croiront en lui, et qui s'approcheront du trône de la grace, qu'il est assis pour achever l'œuvre de notre reconciliation avec Dieu. *Je suis la porte, nous dit-il, si quelqu'un vient par moi, il sera sauvé.* Jean x. 9. *Je suis la voie, la vérité et la vie; personne ne vient au père que par moi.* xiv. 6. *Il n'y a point de salut par aucun autre; car il n'y a aucnn autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissant être sauvés* Acts iv. 12. *Jesus Christ peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise* (et non par celle des Saints.) Hebr. vii. 24, 25. *et encore* dans les Hebr. ix. 25, 26, 23. *Jesus Christ ne s'offre point soi même plusieurs fois, comme le grand prêtre, qui entrait tous les ans dans la sanctuaire, en portant un sang étranger et non le sien propre; car autrement il aurait fallu qu'il eut souffert plusieurs fois depuis la création du monde, au lieu qu'il n'a paru qu'une fois vers la fin des siècles pour abolir le pèché, en s'offrent lui même pour victime. Ainsi Jesus Christ a été offert une fois pour effacer les péchés de plusieurs.*

Voyant que leurs sollicitations n'étaient point efficaces, les prêtres me menacèrent de n'ôter mes enfans, et ils out engagé ma fille à quitter la maison paternelle, en lui disant que l'écriture sainte que je lis, que j'aime, que je tâche par l'aide de Dieu de

pratiquer toujours m'a dérangé l'esprit. Le parrain de ma fille m'a même écrit une lettre de menaces en me disant que si je ne permettais pas à ma fille de me quitter entièrement, il y aurait des affaires sérieuses à cet égard.

Ce changement dans mes principes n'est pas la conséquence de l'influence de quelqu'un ; mais il a été uniquement produit par la grace divine et la lecture des Saintes écritures. Je n'ai jamais cherché à persuader Adelaide, ma fille, autrement qu'en l'engageant à lire le Nouveau Testament, qui lui ferait connaître la vérité, et en ceci j'ai fait mon devoir, parceque je suis son père, et que je suis pleinement assuré que les Saintes lettres, sont divinement inspirées, et que la connaissance de l'écriture Sainte est utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice et dans le salut, par la foi qui est en Jesus Christ, afin que l'homme de Dieu soit parfait et parfaitement propre pour toutes sortes de bonnes œuvres. 2 Tim. iii. 15—17.

Ma fille Adelaide, depuis la mort de sa mère, a toujours demeure chez moi, sans donner de sujets de plaintes ; ce n'est que depuis ma conversion au Seigneur, qu'elle est partie de chez moi, cédant aux sollicitations de gens qui savaient bien qu'elle ne resterait pas longtems Romain, si elle lisait l'écriture Sainte. Je me suis adressé à l'autorité, pour démander qu'on ne retint pas ma fille hors de chez moi, et qu'on ne put pas la soustraire à l'autorité et à la protection de son père. Grace de Dieu, nous ne vivons pas dans le pays de l'inquisition, mais sous un Souvèrain et un Gouvernement raisonables, ayant la crainte de Dieu, on a permis à ma fille de me rejoindre, et j'en benis Dieu qui est le père de notre Seigneur Jesus Christ.

Je sais qu'il y a d'autres Canadiens qui ont ouvert les yeux a la vérité. Je voudrais qu'ils ne gardassent pas cette vérité pour eux mêmes ; je voudrais qu'ils asassent l'avouer et que des motifs mondains ne les empéchassent pas de rendre gloire à l'Evangile. Je les prie de n'avoir point de honte de l'Evangile, car qui conque aura eu honte du fils de l'homme, le fils de l'homme aura honte de lui au dernier jour. Je les invite à n'avoir point cette crainte qu'on a de l'homme, qui fait tomber dans la piége ; mais de s'assurer en l'éternel, et ils auront une haute retraite. Prov. xxix 25. Je les invite à avouer la vérité, sur une chose aussi importante sur la seule chose nécessaire, le moyen d'obtenir la vie.

Pour moi j'ai résolu d'avouer publiquement dans la joie de mon cœur que j'ai échappé à ce piège dangereux. J'en rends gloire à Dieu, par ce que c'est par un effet de son immense miséricorde qu'il a prolongé ma vie, jusqu'au temps où il lui a plu de me faire voire la différence qu'il y a *entre la porte large et le chemin spacieux qui méne à la perdition, et le chemin étroit qui méne à la vie.*

Je prie Dieu que tous ceux qui liront cette histoire de ma conversion du Papisme au Christianisme, fassent de sérieuses réflexions, et que sans s'arreter à la défense de lire l'écriture Sainte, ils aillent chercher dans ce livre divin les connaissances du salut ; ils ne tarderont pas alors avec la grace de Dieu, à connaître la vérité. Ils viendront par la foi au seul sauveur de nos âmes et diront comme St. Pierre, *A qui irions nous Seigneur tu as les paroles de la vie éternelle ?*

Je rends grace à Dieu qui est la père de notre Seigneur Jesu Christ. Qu'il fasse luire sa face sur nous. Que la grace et l paix soyent avec nous. O Dieu, envoyé ta lumière et ta vérité ; que ton règne viène. Amen.

J'ai l'honneur d'être,
Rev. Monsieur,
Votre obeissant serviteur,
JACQUES REEVES.

Le Rev. ——, Ministre de l'Eglise Anglicaine à Québec.

*** En laissant au lecteur le soin de faire les réflexions au quelles cette lettre peut donner lieu, nous ne pouvons nous empé cher de doner notre approbation à la conduit de cet homme q est allé chercher dans la parole de Dieu même les consolations e les connaissances dont il sentait 'e besoin. L'Evangile seul est l verité, parcequ'il a été écrit par des hommes que le St. Esprit inspirés. St. Paul nous dit, Gal. 1—8. *Quaud nous vous annon cerions nous mêmes, ou quand un ange du ciel vous annonce rait un évangile différent de celui que nous vous avons annonc qu'il soit anathême.* Nous lisons aussi que les Juifs de Beré (Actes xvii. 11,) *étaient de plus honêtes gens que ceux de Th salonique, et ils reecvrent la parole de Dieu avec beauco d'affection et d'ardour, examinant tous les jours les écritu pour voir si ce qu'on leur disait état véritable.*

Cet exemple ne peut-être trop suivi. Car c'est en compara ce qu'on nous enseigne à ce que nous dit la parole de Dieu q nous sommes assurés d'être conduit dans le chemin de la vie. S c'est la vraie doctrine qui est enseigne, elle doit tirer de l'écritu Sainte sa force et sa beanté. Si c'est une fausse doctrine, on n saurait mettre trop de soin à distinguer les prédicateurs de l vérité des docteurs du mensonge. Nous croyons donc que tou homme qui pense sérieusement au salut de son âme, doit s'attach à l'écriture Sainte, et la regarder comme renfermant tout ce q est nécessaire à notre salut. L'Evangile nous vient de Dieu nous devons donc le regarder comme la regle de notre foi, moyen d'éprouver toutes les doctrines qu'on nous enseigne.— L'Evangile vient de Dieu, aucun homme n'a donc le droit d l'altèrer, d'y ajouter, ou d'en retrancher quelqne chose, et tout doctrine religieuse qui n'est point conforme à l'Evangile doit êtr regardée comme contraire à la vérité. St. Jean déclare que Die effacera du livre de vie quiconque aura changé quelque chose à l loi divine. (Apoc. xxii. 18, 19.) Nous approuvons donc ce homme qui sans être effrayé par des craintes mondaines, a cherch la vérité là ou elle se trouve, et s'est conduit d'une manière con forme aux connaissances qu'il a acquises. Quelque soit la degr de connaissance que Dieu lui a accordée, sa foi doit être pure et vive parcequ'elle est éclairée, constante parcequ'elle repose sur un fondement solide. Nous dirons donc avec lui en terminant, *Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique.* Luc. xx. 23.